

SERVICE APRES-VENTE

CONDITIONS DE GARANTIE

La durée de garantie en condition normale d'utilisation, hors pièces d'usure, est de :

2 ans pour la robinetterie ;

5 ans pour les cabines et les parois

10 ans pour les walk-in

Et les pièces d'usure ?

Comme les pneus d'une voiture, certaines pièces s'usent à l'utilisation et selon les conditions d'utilisation (niveau de calcaire dans la région, type et périodicité de nettoyage, etc).

Comme les pneus d'une voiture, d'ordinaire ces pièces ne sont pas garanties mais pour vous proposer un service à la hauteur de la qualité de nos produits, nous garantissons ces pièces d'usure 6 mois.

BRIS DE GLACE

Quel que soit le fabricant, le bris de glace/verre n'est jamais couvert par la garantie, ainsi les demandes de SAV sur les parois sont payantes.

Pour votre sécurité, nos parois sont en verre trempé, 100% contrôlées et avec bords arrondis.

CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION

Le montage doit être réalisé selon les recommandations de la notice et dans les règles de l'art.

Les produits abrasifs, solvants et acides ne doivent pas être utilisés pour le nettoyage.

Les meilleurs résultats sont obtenus en utilisant un peu de vinaigre blanc mélangé avec de l'eau et un chiffon doux. C'est une solution efficace, économique et écologique.

TRAITEMENT "NANO CARE"

Un soin particulier est apporté à notre traitement anti-traces et anticalcaire allemand fabriqué selon un procédé exigeant. Il permet au verre de conserver son brillant et sa transparence. L'utilisation de produits ménagers agressifs endommage gravement le traitement Nano Care et le rend inefficace.

CONSEILS D'ENTRETIEN

Après chaque usage, nous vous conseillons d'essuyer votre produit avec un chiffon doux.

Nous vous recommandons aussi de le nettoyer régulièrement à l'eau vinaigrée puis d'essuyer le tout avec un chiffon doux. De cette manière, il restera impeccable durablement.